

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N°/DEP/2026
LE

DE LA WILAYA D'EL BAYADH
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nif : 00023202015003669000

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, Direction des équipements publics de la wilaya d'el Bayadh , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans la presse national (Réflexion) **du 04/08/2026. portant :**
Réalisation D'une ecole primaire type 2 au niveau du cite 1050 LS route de mecheria commune de bougtob wilaya d'el bayadh (cités habitat intégré 2026)

site	Le Soumissionnaire	Projet	Délai Offre ETP	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)	REMARQUE
bougtob	Hafsaoui hamid	Réalisation D'une ecole primaire type 2 au niveau du cite 1050 LS route de mecheria commune de bougtob wilaya d'el bayadh (cités habitat intégré 2026)	06 Mois	172 943 298.57	174 547 894.57	Moins disent

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières .Tout soumissionnaires qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marches publics de la willaya D'EL BAYADH , dans les dix jours (10) qui suivent , à compter de la première publication de présent avis , ceci en application de l'article 82 alinéa .12 3. et 4 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

LE DIRECTEUR